

**Licence professionnelle Conception et création  
multimédia**  
Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence professionnelle. Licence professionnelle Conception et création multimédia. 2016, Université de Bourgogne. hceres-02039325

**HAL Id: hceres-02039325**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02039325>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

## Rapport d'évaluation

### Licence professionnelle Conception et création multimédia

- Université de Bourgogne - UB

# HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Formations

*Pour le HCERES,<sup>1</sup>*

Michel Cosnard, président

---

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

<sup>1</sup> Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

## Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Formations technologiques, ingénierie, management

Établissement déposant : Université de Bourgogne - UB

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence professionnelle *Techniques et activités de l'image et du son* spécialité *Conception et création multimédia* forme des spécialistes de la création multimédia : vidéo, web, graphisme, image 3D et son numérique. Elle cible l'ensemble des métiers du multimédia, à la fois sur les plans techniques et créatifs et permet d'acquérir des compétences en réalisation et conception pratique et en assistance à la gestion de projet.

La formation est accessible en formation initiale, formation continue intégrée. L'alternance est possible sous la forme de contrat de professionnalisation.

La formation, portée par l'IUT et ouverte depuis 2004 est implantée à Chalon sur Saône, et s'appuie sur un réseau de partenaires institutionnels (musées, conservatoires, écoles d'arts) dans le cadre de la création d'une plateforme technologique dédiée à la réalité augmentée intégrant enseignements et prestations. Ces partenaires contribuent à la formation en dispensant des enseignements, en mettant à disposition des ressources et matériels, en participant, en tant que commanditaires, aux travaux tuteurés et en participant au comité de pilotage.

## Synthèse de l'évaluation

La licence professionnelle *Techniques et activités de l'image et du son* spécialité *Conception et création multimédia* offre des enseignements cohérents avec les objectifs de la formation. L'environnement du site de Chalon et le partenariat noué avec les institutions locales est très riche et constitue un facteur de professionnalisation important, complété par les projets tuteurés et les stages. Les mises en situation professionnelle sont très intéressantes. Le spectre large de la formation organisée en quatre unités d'enseignement peut faire craindre que certaines thématiques ne soient abordées que superficiellement. Toutefois, les applications pratiques, nombreuses, peuvent permettre l'approfondissement. La place importante ménagée au numérique et aux enseignements techniques est un atout.

La licence recrute une trentaine d'étudiants de niveau Bac+2 (effectifs en légère baisse sur les dernières années). Le taux de réussite au diplôme avoisine les 100 %. L'originalité de la formation consiste dans le recrutement de profils créatifs et techniques, issus majoritairement de BTS et DUT (91 % des promotions sur les cinq dernières années), dont l'intégration est assurée lors d'une première unité d'enseignement permettant la mise à niveau, notamment technique. Il est dommage que le recrutement ne laisse pas une plus grande part aux L2 (6 % des recrutés) et que la formation n'accueille pas réellement d'étudiants de formation continue. Le développement de l'alternance, la pratique de la validation des acquis professionnels (VAP) et de la modalité d'acquisition du diplôme en validation d'acquis d'expérience (VAE) pourraient diversifier les profils recrutés.

Le suivi de l'acquisition de compétences reste succinct. La mise en place d'un référentiel de compétences, ou l'utilisation d'un référentiel de la profession, permettrait d'améliorer la fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme, actuellement trop peu détaillées, qui pourraient devenir un outil pour l'insertion professionnelle des diplômés.

La formation est assurée à 14 % par des enseignants de l'IUT, à 40 % par des professionnels de provenances diverses et à 46 % par des enseignants d'autres établissements (conservatoire ou Lycées). La variété et la qualité des intervenants extérieurs est un point majeur, mais la part des enseignants-chercheurs dans le cursus apparaît assez faible.

La formation est dotée d'une structure de gouvernance composée d'un comité de pilotage et un conseil de perfectionnement. Le pilotage est assuré par un conseil de perfectionnement annuel (accueillant des professionnels du secteur et des anciens élèves) et un comité de pilotage composé de représentants des différents partenaires de la formation. Il n'est cependant pas donné d'exemples des réalisations de ces instances et leur interaction n'est pas décrite. Les étudiants évaluent la formation au cours d'un bilan de fin de formation.

Le très faible taux de retour à l'enquête d'insertion est dommageable et n'est pas suffisant pour évaluer les performances de la formation, d'autant que les chiffres fournis à divers endroits du dossier sont contradictoires. La formation manque manifestement d'indicateurs sur l'employabilité des étudiants notamment sur les années les plus récentes. C'est un aspect à améliorer absolument.

Points forts:

- La richesse des partenariats locaux.
- La variété et la qualité des intervenants extérieurs.
- Les projets tuteurés et les mises en situation professionnelle.
- La place importante du numérique dans la formation.

Points faibles :

- La faible implication des enseignants-chercheurs de l'UB.
- Le dispositif de suivi des sortants, défaillant bien que ce point ait été soulevé lors de la précédente évaluation.
- La fiche RNCP et l'annexe descriptive au diplôme donnant trop peu de détails sur les compétences acquises par les diplômés.

Recommandations :

Il serait utile d'améliorer les outils de présentation des compétences des diplômés et de mettre en place un recueil d'indicateurs du devenir des diplômés plus efficace. Une plus grande implication des enseignants-chercheurs de l'Université de Bourgogne serait également à envisager. Enfin, des exemples concrets du fonctionnement du comité de pilotage et du conseil de perfectionnement et des résultats de leurs actions permettraient de mieux appréhender leur rôle.

## Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>La maquette propose quatre unités d'enseignement (UE) académiques, plus les UE « projet tuteuré » et « stage ». L'UE 1 est consacrée à la formation générale et sert également de support à des modules de remise à niveau, alors que les UE 2, 3, 4 sont consacrées aux modules techniques. Compte tenu du spectre très large de la formation, les unités d'enseignement contiennent un nombre très important d'éléments constitutifs avec des volumes faibles qui ne permettent d'aborder certaines thématiques que de manière très superficielle.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Au sein de l'Université de Bourgogne et de la ComUE UBFC la formation est originale et complémentaire à des formations plus techniques et orientées vers le développement web. Le dossier donne peu d'éléments concernant l'environnement socio-économique. La formation bénéficie sur place d'un réseau de partenaires riche et a noué de nombreuses relations avec différents acteurs des formations dédiées à l'image et au son du pôle de compétences Image et son Nicéphore Cité. Ce réseau de partenaires lui permet de bénéficier de compétences riches pour ses enseignements et de mise à disposition de matériels et locaux techniques. Les étudiants participent ou assistent à des événements (expositions, festivals, spectacles) organisés par les partenaires.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>Des professionnels interviennent dans les enseignements ciblés sur le cœur de métier (40% des enseignements). L'équipe comporte également (pour 46 % des enseignements) des enseignants d'école d'art et média, de conservatoire de musique ou des professeurs de lycée, pour la sociologie et l'anglais). En revanche, le volume des enseignements réalisés par des enseignants-chercheurs de l'UB est faible (moins de 10%).</p>

Effectifs et résultats	<p>Les effectifs et le taux de réussite sont satisfaisants.</p> <p>Le recrutement homogène (étudiants issus d'un titre 3 BTS ou DUT) inscrit presque exclusivement la licence pro dans la prolongation d'une formation initiale déjà professionnalisante, plutôt que dans la professionnalisation d'étudiants issus de cursus généraux. Bien qu'ouverte à la formation continue, la licence n'a accueilli aucun étudiant sous ce régime.</p> <p>L'insertion professionnelle annoncée de 60 % après 30 mois, est difficile à évaluer en raison du faible nombre de répondants. Par ailleurs, une seule enquête nationale est présentée (promotion 2010).</p>
Place de la recherche	<p>Il n'existe pas de relation particulière avec la recherche ; ce qui est courant pour une licence professionnelle ; cependant, la formation bénéficie de l'expertise en immersion virtuelle et de la proximité du Laboratoire Electronique Informatique et Image (Le2i). Deux projets destinés à un commanditaire (un film et une maquette numérique) ont été réalisés par des élèves et des membres de ce laboratoire.</p>
Place de la professionnalisation	<p>La professionnalisation est assurée par des projets de formes variées : reportages, prestations multimédia, semaine thématique bloquée et un projet tuteuré évalué sur un rapport écrit et une présentation orale. Les stages font l'objet d'un suivi classique par un enseignant de la formation en contact avec le tuteur en entreprise. Le stage est évalué à partir de l'appréciation du tuteur en entreprise, un rapport et une présentation orale.</p> <p>La pédagogie par projets et la mise en situation des étudiants auprès des institutions partenaires est un facteur de professionnalisation appréciable. La formation a développé une activité de prestations facturées dans le domaine de l'audiovisuel. Les étudiants réalisent ainsi un produit multimédia pour le compte d'un client. Ce produit est facturé au client, mais il n'est pas précisé si les étudiants perçoivent une rémunération pour cette prestation.</p> <p>La fiche RNCP présente de façon très succincte les profils des diplômés. Ces profils ne sont pas exprimés en termes de compétences et la description ne s'appuie pas sur un référentiel de compétences du domaine. En revanche, les composantes certifiantes sont bien détaillées.</p> <p>Il n'est pas décrit d'actions d'appui à la recherche d'emploi.</p>
Place des projets et stages	<p>Le travail par projet est privilégié. Les étudiants réalisent des reportages, des projets multimédia de groupe et des projets tuteurés évalués par un rapport écrit et une soutenance orale devant jury.</p> <p>Les stages font l'objet d'un suivi classique par un enseignant de la formation en contact avec le tuteur en entreprise. Le stage est évalué à partir de l'appréciation du tuteur en entreprise, un rapport et une présentation orale.</p>
Place de l'international	<p>Le dossier ne montre pas d'orientation particulière des enseignements vers l'international, hormis des cours de langue. Toutefois, quelques élèves (chiffre non communiqué) effectuent leur stage à l'étranger.</p>
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	<p>Le recrutement est national (pas d'étudiants étrangers), avec une pression à l'entrée assez forte (150 candidats pour 30 places). La formation accueille principalement des DUT Multimédia et Métiers de l'Image et des BTS Communication visuelle, communication et industrie graphique, design graphique (91 % des effectifs recrutés sur les cinq dernières années). Ce sont donc deux types de profils très différents : technique multimédia et internet d'une part, communication, édition, publicité d'autre part. Les données permettant d'identifier et de quantifier les différentes origines ne sont cependant pas présentes dans le dossier.</p> <p>L'UE1 « formation générale » (culture, gestion de projet, histoire des médias, sociologie, droit etc.) sert de support à des enseignements de remise à niveau tenant compte de l'origine des étudiants.</p>
Modalités d'enseignement et place du numérique	<p>La formation n'a pas développé des modalités de formation à distance (FOD) qui attireraient des stagiaires de formation continue dans le cadre de reconversions professionnelles. Il est dommage que des contrats de professionnalisation ne puissent être envisagés avec les partenaires.</p> <p>De par la nature de la formation, le numérique est présent dans une grande partie des enseignements (bases de données, modélisation 3d, traitement audio-numérique, web...) Mais il n'est pas donné de détail sur les équipements et conditions d'enseignement.</p>
Evaluation des étudiants	<p>Les modalités d'évaluation sont peu décrites dans le dossier, mais semblent correspondre aux standards des licences professionnelles (contrôle continu et contrôle terminal). Une part importante de l'évaluation est basée sur les projets.</p>

Suivi de l'acquisition des compétences	L'annexe descriptive au diplôme peu détaillée décrit les objectifs du programme en quatre lignes et ne permet que difficilement à un employeur d'évaluer les compétences certifiées, d'autant que la notion de multimédia couvre des réalités, des technologies et des contextes d'application variés. On dispose de peu de détails sur les actions d'accompagnement des acquisitions de compétences.
Suivi des diplômés	Le suivi des diplômés consiste en une enquête réalisée par l'observatoire de l'UB doublée d'une enquête interne réalisée pour les besoins de l'autoévaluation (toutes les promotions sont enquêtées en 2015). Mais le dispositif fonctionne mal : les résultats (tableau d'insertion professionnelle et de poursuite d'études) sont de faible qualité. Les enquêtes de suivi, qu'il faut donc considérer avec prudence, ont un taux de réponse très faible et montrent une insertion professionnelle incertaine (50 %, 70 % ?) et un taux important de poursuite d'étude pour autant que les chiffres permettent d'en juger.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	L'existence de deux instances complémentaires - un comité de pilotage et un conseil de perfectionnement - est un point positif. Mais elles semblent plus orientées sur la qualité des enseignements que sur l'efficacité de la formation en termes d'insertion professionnelle. Il est notable que les étudiants n'y sont pas associés. Cependant, des anciens étudiants siègent au conseil de perfectionnement aux côtés de partenaires de la formation. Aucun élément concret dans le dossier ne vient illustrer les décisions prises, pas plus que les résultats de l'évaluation des enseignements faite par les étudiants.

# Observations de l'établissement



Le Président

à

Monsieur Jean-Marc GEIB  
HCERES  
Directeur du Département des formations  
20 rue Vivienne  
75002 Paris

*Dossier suivi par Aline FULON  
Chef du service Réglementation et gestion  
de l'offre de formation  
mail : aline.fulon@u-bourgogne.fr*

Dijon, le 5 juillet 2016

Objet : Evaluation HCERES

Monsieur le Directeur,

La direction de l'université de Bourgogne tient à remercier le comité d'experts de l'HCERES pour la pertinence des remarques qui figurent dans les rapports de synthèse des formations de Licence, Licence Professionnelle, Master, Grade de Licence et Grade de Master.

Je vous confirme que les équipes pédagogiques ont été destinataires de ces rapports et ont pu, le cas échéant, formuler des observations.

Celles-ci ont été déposées au fur et à mesure de leur réception sur l'application de gestion électronique de documents (GED) de l'HCERES. Dans les autres cas, je vous informe que l'université de Bourgogne n'a pas d'observation à formuler.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de toute ma considération.

Alain BONNIN

